



Sondage Macif Tandem - Ipsos sur la solidarité

Le point de vue des Français sur leur modèle social et la société française

Paris, le 22 juin 2010 - La Macif, mutuelle d'assurance automobile créée en 1960 par des commerçants et industriels, est devenue, cinquante ans après, le premier assureur de biens (auto, habitation, loisirs) en France*. Acteur majeur de l'économie sociale, la Macif rassemble aujourd'hui près de 5 millions de sociétaires. Devenue un Groupe aux activités diversifiées, la Macif a su évoluer, sans renier son identité, au service d'une économie plus juste et plus solidaire.

Toujours à l'écoute des attentes des Français, la Macif a demandé à Ipsos de dresser un panorama de la société française, à l'occasion de ses 50 ans : quelles sont les grandes avancées sociales qui ont marqué les cinquante années écoulées ? Quel regard les Français portent-ils sur l'avenir et sur la société française ? La solidarité leur semble-t-elle être une valeur en danger ?

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU SONDRAGE MACIF TANDEM - IPSOS

Cette étude a été réalisée par le biais de 2 enquêtes menées du 20 au 22 février 2010 et du 16 au 20 avril 2010 auprès d'échantillons représentatifs de la population française âgée de 15 ans et plus.

1 - Les Français voient les années 1970 comme un tournant déterminant dans la constitution de notre modèle social.

- 52% des Français (et même 60% des femmes) désignent la libéralisation de la contraception qui a débouché sur la loi Veil de 1975 comme l'innovation sociale la plus importante que la société française ait connue au cours des 50 dernières années. Autre mesure emblématique des années 1970, l'instauration du SMIC arrive en seconde position (39%). L'instauration de la Couverture maladie universelle (C.M.U.) occupe la troisième place (36%).
- Le fort attachement des Français à des mesures telles que le SMIC ou la C.M.U., qui incarnent une forme de « sécurité plancher » et de rempart contre la précarité, est certainement symptomatique de la situation économique actuelle.

➤ Toujours précurseur, la Macif est à l'origine d'une innovation sociale majeure, en 1974, avec la création du contrat Régime de prévoyance familiale accident (RPFA, aujourd'hui appelé Garantie Accident). Un contrat révolutionnaire, précurseur de la Garantie des Accidents de la Vie (GAV), qui permet de couvrir le conducteur automobile, mais aussi toute la famille du sociétaire. Il prévoit également une indemnisation en cas de suicide.

2 - L'avenir du modèle social français suscite des craintes

- Lorsqu'ils se projettent vers l'avenir et réfléchissent aux principaux défis que devra selon eux relever la société française dans les prochaines années, les Français se montrent très inquiets pour la pérennité de leur modèle social. Ainsi, 49% d'entre eux citent la sauvegarde du système de retraites, qui arrive en tête devant celle du système de santé (40%).

3 - La société française vue par elle-même : un regard bienveillant sur les aînés, et beaucoup plus critique sur les plus jeunes

- Pour la plupart des Français, les générations qui les ont précédées semblent être des exemples à suivre : elles sont notamment perçues comme responsables (77%), généreuses (73%) et solidaires (73%).
- A l'opposé, le jugement à l'égard des jeunes générations est plus sévère : la tolérance est la seule qualité reconnue par une courte majorité de Français aux personnes plus jeunes qu'eux (53%). Pour 61% des Français, les générations qui les suivent ne sont pas assez responsables.

➤ La Macif, en tant qu'assureur responsable, œuvre en faveur de la prévention, partie intégrante de son Projet mutualiste, et notamment auprès des jeunes en proposant « l'engagement confiance deux-roues », un contrat moral avec la Macif par lequel les jeunes conducteurs d'un deux-roues s'engagent à bien attacher leur casque, à respecter les signalisations et à ne pas débrider leur scooter.

4 - La solidarité, une valeur en danger ?

Eu égard au regard critique porté sur les jeunes générations et aux craintes entourant la pérennité du modèle social français, il est peu surprenant de constater que pour une majorité de Français, une valeur telle que la solidarité semble en péril.

- Près de la moitié des répondants (47%) estime que la société française est devenue un peu (28%) ou beaucoup (19%) moins solidaire au cours de ces dix dernières années.
- Les jeunes se montrent les plus pessimistes : 50% des moins de 35 ans (dont 52% des 25-34 ans) jugent la société française moins solidaire qu'il y a dix ans contre 46% des 35 ans et plus. Ils considèrent qu'ils seront davantage amenés à se protéger par leurs propres moyens et qu'ils pourront moins compter sur les mécanismes classiques de solidarité.
- Le pessimisme prévaut également lorsque les Français se projettent vers l'avenir : 45% des personnes interrogées estiment que la société française va devenir moins solidaire qu'elle ne l'est aujourd'hui (24% pensent même qu'elle le sera beaucoup moins).

➤ Depuis 1974, la Macif dispose d'un fonds de solidarité pour venir en aide aux sociétaires qui rencontrent d'importantes difficultés financières suite à un sinistre non garanti : le Fonsomacif. Chaque situation est étudiée par le comité de gestion de l'association composé de représentants de sociétaires.

5 - Corollaire des craintes relatives à l'avenir de notre modèle social, la majorité des Français estime qu'elle ne serait financièrement pas capable de prendre en charge un proche en état de dépendance totale

La grande majorité des Français (73%) affirme qu'elle ne disposerait probablement (52%) ou certainement (21%) pas des moyens financiers suffisants à la prise en charge d'un de ses proches si ce dernier tombait dans un état de totale dépendance physique ou intellectuelle à la suite d'un accident ou d'une maladie.

➤ Depuis 3 ans, la Macif s'investit particulièrement pour soutenir les aidants familiaux et les aidés. Elle encourage la souscription du contrat Garantie Autonomie qui entre en jeu dès la perte d'autonomie partielle. Pour soutenir les aidants familiaux, la Macif a lancé dès 2007 le site www.aveclesaidants.fr et va organiser le 23 novembre 2010 les 1^{ers} Etats Généraux Aidants&Aidés pour interpeller les pouvoirs publics sur ce problème de société.

6 - La création des Restos du Cœur : l'événement représentant la plus belle action de solidarité.

Pour près de six Français sur dix (56%), c'est la création des Restos du Cœur en 1985 qui a donné lieu à la plus belle action de solidarité en France. L'appel de l'abbé Pierre pour aider les sans-logis en 1954 arrive loin derrière en deuxième place (13%).

On note ainsi que les événements choisis par la majorité des Français (69%) sont intimement liés à des personnalités charismatiques, bénéficiant, même après leur mort, d'une très grande popularité.

- Depuis 25 ans, la Macif agit aux côtés des Restos et les aide au quotidien en assurant ses 2 200 centres d'activités et ses 55 000 bénévoles. Par le biais de sa Fondation, elle soutient également des initiatives menées en région comme les jardins d'insertion des Restos du Cœur en Mayenne qui permettent de réinsérer des personnes en difficultés.

7 - Le chômage est la première préoccupation des Français en 2010

Invités à désigner les sujets qui les préoccupent le plus à l'heure actuelle, les Français en placent trois loin devant les autres : il s'agit du chômage (49%), de la hausse des prix (45%) ainsi que de la pauvreté et de l'exclusion (39%).

L'actualité, et en particulier la crise, expliquent bien évidemment cette hiérarchie, les trois sujets occupant la tête du classement des préoccupations des Français étant des sujets économiques.

- Conçue dès 1999, la prestation Solidarité Chômage de la Macif offre la possibilité à un sociétaire ayant perdu son emploi d'être exonéré, sous certaines conditions, jusqu'à 99% de ses cotisations d'assurance.



PRESENTATION DU GROUPE MACIF

Mutuelle d'assurance automobile fondée en 1960 par un groupe de commerçants et d'industriels niortais, la Macif est devenue un Groupe d'assurances et de services qui répond aux besoins quotidiens de presque 5 millions de sociétaires.

Résolument **ancrée dans le secteur de l'économie sociale** et démontrant qu'il est **possible de conjuguer efficacité économique et solidarité**, la Macif est une mutuelle sans actionnaire ni capital à rémunérer. Les sociétaires sont à la fois individuellement assurés et collectivement assureurs. Depuis 50 ans, la Macif se développe en restant fidèle à ses valeurs, privilégiant l'utilité sociale dans ses actions et ses offres pour développer son activité économique.

La Macif s'attache à entretenir **une relation de proximité et de qualité** avec ses sociétaires. Entreprise régionalisée (11 régions), son mode de gouvernance pyramidal favorise l'écoute et les échanges : 2 000 délégués régionaux, sont élus par les sociétaires pour les représenter lors des instances décisionnelles. Ces délégués régionaux élisent des délégués nationaux qui, à leur tour, nomment les membres du conseil d'administration.

La création de lien social étant le fil conducteur reliant l'entreprise, ses métiers, ses actions sociétales, l'engagement de la Macif s'étend au-delà de son sociétariat. Par le biais de sa Fondation d'entreprise notamment, la Macif promeut **l'innovation sociale** en soutenant des projets nationaux ou régionaux, pour identifier des réponses nouvelles aux grands enjeux sociétaux : environnement, emploi, éducation, transports, etc.

1960 : Une assurance auto au juste coût

À la création de la Macif en **1960**, Jacques Vandier, son premier directeur général, voit l'assurance automobile autrement. Avec lui, la zone de circulation, l'âge et l'expérience du conducteur et la puissance de la voiture deviennent des données essentielles pour calculer une cotisation adaptée au plus juste coût. C'est cette approche, reprise par tous les assureurs depuis, qui a fait le succès de la Macif.

1964 : Une idée novatrice : le constat amiable

Nous devons le constat amiable à Jacques Vandier, qui en est l'un des concepteurs en **1964**. L'accident de la route est alors souvent constaté par un huissier ; suivent expertises, contre-expertises, assignations. Les procès intentés pour 200 francs de dégâts ne sont pas rares. Devant de tels excès, les mutuelles d'assurance de Niort mettent au point une convention d'indemnisation des sinistres. Le constat fait partie du dispositif. Il permet d'établir les responsabilités selon les dispositions du Code de la route, en évitant les délais recours à rallonge et les coûts de gestion disproportionnés. L'idée a fait école et le constat a été adopté par l'ensemble de la profession.

1974 : Une protection contre les accidents

À sa conception en **1974**, le Régime de prévoyance familiale accident (RPFA) est un contrat révolutionnaire. En complément des prestations de la Sécurité sociale, il assure le sociétaire de la Macif et sa famille contre tous les accidents de la vie privée. L'indemnisation s'effectue sous forme de rente ou de capital versé en cas d'invalidité permanente ou de décès. Ce contrat, aujourd'hui appelé Garantie Accident (RPFA), couvre aussi l'automobiliste pour ses propres dommages corporels même s'il est responsable de l'accident. Ce contrat sera souvent copié par la concurrence. Mais il faudra attendre pour cela le début des années 2000.

Cette même année, le Fonsomacif voit le jour et atteste de la vocation solidaire de la Macif. L'idée est de créer un fonds solidaire spécial alimenté par les cotisations des sociétaires, pour l'attribution de secours exceptionnels en cas d'évènements non assurés par les contrats de la Macif. Les demandes d'intervention sont examinées par des représentants élus des sociétaires. Leur analyse a souvent permis d'enrichir les contrats en couvrant des dommages qui, auparavant, ne l'étaient pas.

1979 : En partenariat avec d'autres mutuelles, création de Mutavie, la filiale épargne / assurance-vie de la Macif, qui propose des contrats transparents et à frais réduits.

1987 : La régionalisation, pour être plus proche

En **1987**, la Macif régionalise ses structures pour conserver une dimension à l'échelle humaine et pour se rapprocher de ses sociétaires, de plus en plus nombreux. Onze régions sont créées. Les sociétaires élisent des délégués pour les représenter dans les instances dirigeantes régionales. Ces délégués régionaux élisent à leur tour les délégués nationaux, lesquels choisissent les membres du conseil d'administration de la mutuelle d'assurance.

Cette même année, les premières actions de prévention sont lancées et l'école de voile Macif Centre de Voile (MCV) voit le jour.

1993 : Création de la Fondation Macif, qui avait pour objectif de favoriser la création d'emplois et la consolidation d'entreprises de l'économie sociale. Aujourd'hui, elle œuvre au développement de l'innovation sociale.

1997 : Création de Macif Gestion, filiale de la Macif gérant les activités d'investissements et notamment des fonds socialement responsables.

1999 : La prestation Solidarité Chômage, un dispositif unique

Conçu dès **1999**, la prestation Solidarité Chômage offre la possibilité à un assuré Macif ayant perdu son emploi d'être exonéré, sous certaines conditions, d'une partie de ses cotisations d'assurance. Ce dispositif, unique à l'époque en Europe, reste toujours une exception. Avec la prestation Solidarité Chômage, la Macif participe à la lutte contre l'exclusion sociale. Elle démontre que le rôle d'une mutuelle d'assurance ne se limite pas aux simples obligations déterminées par un contrat.

2002 : Pour porter les activités d'assurances de personnes, la Macif souhaite une entité dédiée : la Smacif, qui assurait alors le risque prévoyance individuelle. En 2002, elle devient Macif-Mutualité, mutuelle régie par le livre II du code la Mutualité et adhérente à la FNMF. Au fil de développement propre et fusions, notamment en 2006, **Macif-Mutualité est aujourd'hui l'entité phare du groupe Macif en assurances de personnes.**

Cette même année, création de Macifilia, filiale stratégique en charge de porter les risques de diversification dans le domaine de l'IARD.

2003 : Macif Sourds, au nom de l'égalité

En **2003**, une déléguée de sociétaires demande la mise en place d'actions favorisant l'accès à l'assurance pour les personnes sourdes et les malentendantes. Moins de deux ans plus tard est créé Macif Sourds, conçu avec des personnes sourdes pour adapter l'accueil, les services et les produits de la Macif. Celle-ci devient la première société en France à instaurer un tel dispositif, reconnaissant la nécessité d'une égalité de traitement pour une population de plus de quatre millions de personnes. Depuis, la Macif a élargi sa démarche à toutes les formes de handicap avec le programme Macif Egalis.

2008 : Lancement d'idmacif.fr, le premier distributeur automatique d'assurance en ligne qui propose une offre auto low cost, 100% Internet.

2010 : La Macif lance progressivement son offre bancaire.

Contacts presse

GROUPE MACIF :

Marjorie Thizy : – 01 55 31 67 24 – 06 14 47 15 61 – mthizy@macif.fr

FLORENCE GILLIER & ASSOCIES - 01 41 18 85 55

Valérie Hackenheimer - valerieh@fgcom.fr

Lorraine Froment - lorrainef@fgcom.fr